

Serge Jullien

Commission Particulière du Débat Public
Projet de terminal méthanier au Verdon
17, cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux

le 11 septembre 2007

à l'attention de Monsieur Louis-Julien Sourd

Monsieur Le Président.

Je viens de recevoir dans ma boîte aux lettres le journal n°1 du débat public sur le projet de terminal méthanier au Verdon.

Je vous remercie vivement d'associer la population à ce projet d'envergure qui peut à l'évidence, modifier le paysage local

Nous sommes dans une région hautement touristique et la concertation est une bonne chose.

A la lecture du dépliant de la société 4Gas, plusieurs questions me viennent à l'esprit. Certaines peuvent paraître simples, voire simplistes pour un spécialiste, mais je ne suis ni Elu, ni technicien ni même écologiste. J'ai seulement besoin d'élargir mes connaissances.

- 1) Pour l'arrivée du GNL. Taille et capacité des méthaniers qui vont devoir franchir la passe de la Mauvaise et longer de très près nos côtes ;
- 2) En pleine capacité de fonctionnement du site, fréquence des déchargements des méthaniers ;
- 3) Pour le départ du gaz. Le tracé du gazoduc devrait être connu en octobre. Cela signifie qu'il y aura création de conduites. Quelle devrait être leur importance en taille et en nombre supposant que c'est en préservation des vignes avoisinantes ;
- 4) Hauteur et largeur des réservoirs. Cet élément pourtant important n'est pas indiqué dans le dépliant 4Gas ;
- 5) A quelle distance des habitations se trouveront ces réservoirs ;
- 6) Température de l'eau rejetée après utilisation pour le processus de regazéification du GNL. Le dépliant stipule que « l'eau rejetée dans la Gironde n'entraînera aucune modification significative du milieu ». La présence du terme « significative » suffit à poser interrogation.

7) La torche. Le dépliant 4Gas indique que « la flamme ne brûlera pas en permanence comme la torche d'une raffinerie ». Nous ne pouvons nous contenter d'une telle approximation. La société 4Gas peut probablement être plus précise et nous donner une indication moyenne en heures, que ce soit par jour, semaine ou mois. La torche a tout de même quelques conséquences défactives donc également en termes de pollution.

8) « Les navires méthaniers sont parmi les plus sûrs des navires maritimes ». Je ne me permettrais pas d'en douter. Mais quels sont les éléments tangibles qui permettent une telle affirmation.

9) Une dune sera édiflée. Il serait bon d'indiquer sa position sur les croquis. Il me semblerait d'ailleurs tout à fait judicieux que vous fassiez réaliser une **simulation photographique objective du site** une fois terminée :

- vu du village du Verdon,
- vu de Soulac,
- vu de Saint-Vivien de Medoc
- vu de la Pointe de Grave,
- vu de Royan ou de Saint-Georges.
- vu de Meschers ou de Talmont.

10) Ce chantier devrait mobiliser 200 à 300 personnes pendant 3 ans puis 38 à 52 emplois permanents. Peut-on avoir un minimum d'assurance que dans la mesure du possible l'on tentera d'utiliser la main d'œuvre locale à qualité équivalente de compétences en respectant bien entendu les règles de non discrimination. Le site de Milford Haven (Pays de Galles) sera mis en service fin 2007. Le personnel pourrait être ensuite transféré au Verdon et ce au détriment de la main d'œuvre locale.

11) La société 4Gas se positionne comme développant de nombreux projets à travers le monde. Certes. Mais pour l'instant, ils ne semblent avoir aucun site opérationnel. Le premier sera celui du Pays de Galles.

12) Si le port autonome de Bordeaux est très désireux de réaliser cet investissement, pourquoi ne pas le réaliser sur l'agglomération bordelaise.

J'ai bien noté la tenue d'une réunion publique le 4 octobre 2007 à 19 heures. La salle Gambetta me semble bien petite. C'est la raison pour laquelle je préfère poser mes questions par écrit.

En vous remerciant à nouveau de cette concertation et dans l'attente de précisions de votre part sur ces questions d'importance,

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

